



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Martine Couture, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 9 septembre 2019 à 19 h 30, à la salle du conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne le lot 3 383 186 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Lotbinière, situé au 62, rue du Parc. Le propriétaire a fait une demande de dérogation mineure, règlement no 595-2007, afin de construire un bâtiment complémentaire à un usage non résidentiel dont la hauteur excède celle du bâtiment principal.

Norme du règlement de zonage no 590-2007
<p>Article 5.3.3 La hauteur d'une construction complémentaire détachée ou annexée ne doit pas excéder la hauteur du bâtiment principal.</p>

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 21 août 2019.

Martine Couture

Martine Couture,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martine Couture, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, le 21 août, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 21 août 2019.

Martine Couture

Martine Couture,
Directrice générale / secrétaire-trésorière